



Municipalité de Malleray

Malleray, le 3 mars 2010/tl

Grand-rue 47
Case postale 360
2735 Malleray

Numéros de téléphone

Secrétariat : 032/491.60.40
Caisse : 032/491.60.41
Contrôle des habitants : 032/491.60.42
Police municipale : 079/318.70.06
Téléfax : 032/491.60.49

Courriel : info@malleray.ch

A la presse régionale

No de réf. :

Communiqué du conseil municipal

CONTRÔLES DE VITESSE SUR LA ROUTE CANTONALE

Durant l'année 2009, la police cantonale a procédé à 4 contrôles radar sur la route cantonale et les résultats sont les suivants :

Date	Heure	Rue	Véhicules mesurés	Amendes d'ordre	Dénonciations à la LCR
11 février	16 h 30 à 17 h 30	Grand-rue	882	21	0
21 mars	17 h 45 à 19 h 00	Grand-rue	344	5	0
27 avril	14 h 00 à 15 h 00	Grand-rue	403	7	1
21 novembre	17 h 30 à 18 h 45	Grand-rue	642	14	3

SOUILLURES DU DOMAINE PUBLIC

Suite à une intervention à l'assemblée municipale d'automne, les autorités se sont renseignées sur les bases légales régissant les excréments de chevaux. Par analogie aux crottes de chiens, ce problème est régi par la loi sur la construction des routes. L'article 67 précise que quiconque souille outre une mesure une route et ne la nettoie pas immédiatement supportera les coûts de nettoyage. Le conseil municipal en appelle à la responsabilité aux propriétaires de chevaux et leur demande d'enlever les crottes de leur animal préféré du domaine public.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

Depuis le début du mois de février, Pamela Meraglia renforce l'administration à 50%. Pour autant que les ayants droit au vote acceptent de créer un nouveau poste, la procédure de mise au concours et d'engagement aura lieu dans le courant du mois de juin 2010. La personne à engager débutera vraisemblablement au début du mois de septembre ou d'octobre 2010. Jusque là, il ne sera pas possible de faire face aux dossiers en cours et de rattraper le retard accumulé de sorte que certains dossiers devront être mis en veilleuse. Le personnel fera tout son possible pour assurer la meilleure qualité de service aux citoyennes et aux citoyens.

BUREAU DE DÉPOUILLEMENT

Le conseil a composé le bureau de dépouillement pour les élections du Grand conseil et du Conseil-exécutif du 28 mars 2010 de la manière suivante :

Président	Wahli Yves	1960	Rue des Mélèzes 21
Membres	Mougenot Géraldine	1967	Clos Vélez 3
	Mutti Jacqueline	1964	Grand-Rue 9
	Nicolet Cindy	1986	Rue du Frête 1
	Nunes Caetano Myriam	1973	Chemin du Haut 13
	Morina Nexhip	1971	Grand-Rue 64
	Müller Bastien	1986	Route de Moron 11
	Nobel Christophe	1975	Grand-Rue 51
	Perrin Alexandre	1990	Les Rosiers 3
	Raetzo Ismaël	1988	Chemin de Pontenet 7

DÉLÉGATION

L'assemblée inter jurassienne invite les exécutifs à une séance interactive le 08 mars au CIP de Tramelan. Le maire Antoine Bernasconi s'y rendra, accompagné d'Yves Wahli.

NOUVEAU LOTISSEMENT DÔ LA FRANAY

Dans le cadre de la révision du plan de zones, les instances cantonales ont approuvé la création d'un lotissement de huit maisons familiales au nord de la rue de la Franay. Etant donné qu'une solution technique peut être trouvée pour assurer une pression suffisante au niveau de l'alimentation en eau potable, le conseil municipal a mandaté le bureau Niederhäuser Pierre-Alain pour l'étude de l'équipement de cette zone. Le conseil municipal souhaite pouvoir soumettre le crédit d'engagement y relatif à l'assemblée de juin 2010 afin que les terrains puissent être disponibles dès le début de l'année prochaine.

CRÈCHE AU P'TIT CHÂTEAU

Dans le courant de l'automne 2009, un questionnaire de satisfaction a été distribué à tous les parents d'enfants accueillis dans notre institution. Les autorités ont pris connaissance avec grande satisfaction que les parents s'estiment satisfaits ou très satisfaits des prestations. Le conseil municipal félicite l'ensemble du personnel pour ses efforts. Les résultats détaillés sont disponibles sur le site internet de la commune www.malleray.ch.

JOURNÉES CONTINUES

Dès le mois d'août 2010, les enfants en âge de scolarité auront la possibilité de bénéficier d'un encadrement spécialisé dans le cadre des journées continues. Les prestations seront dispensées en collaboration avec les communes du syndicat de l'école secondaire et c'est la commune de Bévillard qui va présenter le dossier aux autorités cantonales. Pour notre commune, c'est l'appartement qui se trouve dans le bâtiment Grand-Rue 52 (à côté du collège), qui sera mis à disposition. Les travaux de rafraîchissement de peinture et du plafond ainsi que l'aménagement de WC séparés seront réalisés d'ici les vacances d'été.

RÉSEAU DE DÉTECTION ET D'INTERVENTION PRÉCOCES

Depuis un certain temps, les professionnels du réseau signalent des enfants dont les conditions de vie sont parfois difficiles et qui nécessitent un soutien externe. Afin d'aider l'entourage de ces mineurs, les autorités leur proposent l'aide d'une assistante sociale et recommande parfois un suivi psychologique. Dans ce dernier cas, les enfants sont orientés vers le service psychologique pour enfants et adolescents qui est malheureusement surchargé de travail. Il n'est malheureusement pas rare qu'il faille attendre entre 4 et 6 mois avant de pouvoir débiter un suivi psychologique. Sans vouloir remettre en cause l'excellent travail réalisé par le SPE, l'autorité tutélaire s'est adressée à lui pour connaître l'étendue des difficultés. Sur la base des informations qui nous seront transmises, une démarche politique sera entreprise auprès des autorités cantonales afin que le SPE dispose des moyens dont il a besoin pour répondre aux situations de détresse plus rapidement.

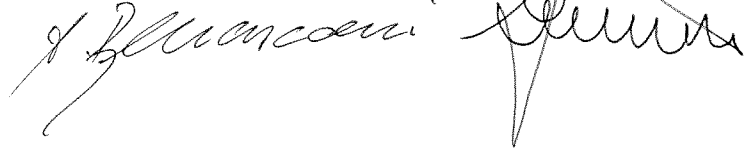
ASSEMBLÉE MUNICIPALE 2010

Le conseil municipal a fixé les dates des assemblées municipales au 31 mai et au 13 décembre 2010 à 20 heures 15.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président :

Le Secrétaire :

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for the President and the one on the right is for the Secretary. Both signatures are written in a cursive, flowing style.